

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

NOTICE

SUR LA

CLASSIFICATION PHONÉTIQUE

Par

M. ALPHONSE BERTILLON

Chef du Service de l'Identité judiciaire à la Préfecture de Police.

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1911

NOTICE

SUR LA

CLASSIFICATION PHONÉTIQUE

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

NOTICE

SUR LA

CLASSIFICATION PHONÉTIQUE

Par

M. ALPHONSE BERTILLON

Chef du Service de l'Identité judiciaire à la Préfecture de Police.

MELUN

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE

1911

NOTICE

SUR LA

CLASSIFICATION PHONÉTIQUE

SOMMAIRE

A. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

B. — EXPOSÉ DES RÈGLES DE LA CLASSIFICATION PHONÉTIQUE :

Pages.

Chapitre I. — Principes fondamentaux	9
— II. — Règles spéciales aux consonnes	14
— III. — — — aux voyelles.....	19
— IV. — — — aux diphtongues	24
— V. — Remarques sur les finales	26

C. — TABLE DES NOMS PROPRES dont le classement fait exception aux règles ci-dessus. 29

A. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

sur la meilleure façon de classer alphabétiquement les noms propres.

La moindre faute d'orthographe (et elles sont faciles dans les noms propres) suffit pour dérouter les recherches dans un classement alphabétique.

Par exemple : Il existe plus de *quinze mille* manières d'écrire le nom propre très connu d'*Aunay*.

En effet, le *D* initial peut être suivi ou non d'une apostrophe; voilà déjà deux manières d'écrire le nom.

La voyelle qui suit peut être précédée ou non d'un *h*; ces deux

manières d'écrire se combinant avec les deux précédentes en font quatre : *d'Aunay, d'Haunay, Daunay, Dhaunay*.

Il existe dix manières d'écrire dans ce mot le son *au*, à savoir : *o, os, au, aul, ault, aut, eau, eaul, eaut, eaux* (nous ne comptons que les formes usuelles et françaises) ; ces dix manières, se combinant avec les quatre précédentes, donnent 40 combinaisons pour le même son *do*.

La lettre *N* suivante peut intervenir de deux façons : elle peut être unique ou double, ce qui, combiné avec les 40 formes de *Do*, nous donne déjà 80 orthographes.

Cette lettre simple ou double peut elle-même être suivie ou non de la lettre *H* ; cela multiplie par deux les 80 manières précédentes, soit : 160 combinaisons.

Il y a cinq manières d'écrire le son *é*, à savoir : *é, ei, ey, ai, ay*, soit 800 manières ($160 \times 5 = 800$).

En outre, il peut y avoir les lettres terminales suivantes : *e, es, lt, s, t, ts, tz, x, z*, qui se prononcent peu ou ne se prononcent pas ; enfin, il peut ne pas y avoir de lettre terminale du tout ; soit, en tout, dix terminales différentes ; d'où finalement 8.000 manières d'écrire le son *d'Aunay*.

Et quand on a fait cette énumération, on s'aperçoit qu'elle est incomplète et que d'autres formes rares, mais très françaises néanmoins, ne s'y trouvent pas, telles que le nom *d'Ohnet*, le romancier connu ou *Domné* (de *dominatus, domine*), etc.

C'est que, entre autres omissions, nous avons négligé la combinaison de l'*H* précédant immédiatement la lettre *N*, combinaison qui porterait notre chiffre total de 8.000 à 16.000, etc., etc. .

Il en est de même, à des degrés divers, pour tous les noms propres usités en France. Quand ces noms sont d'origine étrangère et prononcés par une bouche française, la variété des orthographes diverses qui les représente est plus grande encore.

Lorsqu'un homme illettré (ou même lettré) prononce son nom, on ne sait laquelle des 16.000 orthographes indiquées ci-dessus on doit choisir ; on est forcé de la lui demander ; s'il est illettré, il est souvent incapable de l'expliquer ; s'il est de mauvaise foi, il la fera connaître bien moins encore ; en tout cas, il y a là une source d'erreurs constantes. En s'accumulant, elles finissent par rendre un répertoire alphabétique complètement indéchiffrable, surtout si ce répertoire est destiné à recevoir des noms d'illettrés ou des déclarations verbales, comme celles que la police recueille au débarquement d'un paquebot, par exemple. Le classement phonétique a pour but d'éviter ces confusions.

On classe comme on prononce.

Ce principe très simple n'élimine qu'une partie des difficultés et en fait naître de nouvelles que l'on résout par une direction rationnelle dans la recherche.

Comment doit-on lire tel assemblage de lettres qui constituent

un nom propre ? Comment doit-on écrire les sons qui le représentent ?

Les erreurs que soulève la pratique varient suivant le lieu d'origine.

Dans la bouche d'un Allemand, le *T* pourra être confondu avec le *D*; le *B* sera souvent pris pour un *P* et inversement. Un Anglais amènera une confusion inévitable entre les voyelles *A* et *E*, *E* et *I*, *I* et *AI*, etc. Un Italien fera chuintier et traduire par le *ch* français la lettre *C* de son nom lorsqu'elle précède les voyelles *E* ou *I*; il fera reproduire la voyelle *U* par le son *OU*, la syllabe *gli* par nos *ll* mouillées, etc., etc.

La mauvaise écriture viendra ajouter une nouvelle source de complications plus importantes peut-être par le nombre des erreurs de classement qu'elle entraîne. Un *N* mis pour un *U*, un *G* pour un *Q*, un point omis sur un *I*, la boucle d'un *E* insuffisamment ouverte, un *T* non barré, etc., voilà autant d'altérations mécaniques qui peuvent rendre un nom introuvable.

On remarquera également qu'en France les noms patronymiques, dont l'étymologie reproduit un mot de la langue courante, tels que *champ*, *mont*, *pont*, etc., se terminant par des consonnes muettes, subissent généralement une altération de phonétisme lorsqu'ils s'adjoignent en finale un qualificatif commençant par une voyelle ou par une liquide, tels que *long*, *rond*, *rose*, etc., etc.

La combinaison de ces deux mots amène alors *presque nécessairement* la prononciation des consonnes muettes.

Ainsi, tandis que la commune de *Montrond* sera désignée *verbalement* par les gens de la localité en séparant le *T* de l'*R*, conformément au sens téymologique, et prononcée *Mon-ron*, la même orthographe appliquée à une personne sera presque partout lue et prononcée *Mon-tron*.

C'est une loi onomatologique (1) que la prononciation usuelle des noms propres patronymiques suit leur orthographe de plus près que la prononciation des mots correspondants de la langue courante.

La classification phonétique ne saurait donc répondre à elle seule à toutes ces causes d'erreur. Dans la pratique courante, on y obvie par ce qu'en argot de bureau on appelle la *recherche double*. Ainsi, l'application de notre méthode n'a pas pour résultat de supprimer nécessairement les recherches multiples en tout état de cause, mais d'en limiter le nombre à des cas exactement déterminés, qui doivent, dès lors, être explorés avant que le chercheur soit fondé à répondre par la mention : « *Inconnu* ».

On doit poser en principe que tout nom propre qui est susceptible d'être lu ou prononcé de deux manières sera recherché successivement à ses deux phonétisations possibles.

(1) L'*Onomatologie* est la science de l'étude des noms propres à tous les points de vue : lieu d'origine ; orthographe ; phonétisme ; fréquence, 1^o au lieu d'origine, 2^o au lieu de la recherche et principalement à Paris ; enfin, étude et compilation de tous les noms plus ou moins analogues avec lesquels chaque nom peut être confondu, suivant l'origine *verbale* ou *scripturale* des renseignements transmis.

Afin de faciliter l'application de la méthode phonétique, il a paru utile de la faire suivre d'un *Dictionnaire des Noms propres français ou étrangers*, en regard de chacun desquels est indiquée la façon de l'écrire phonétiquement après l'avoir soumis aux règles de cette méthode.

Toutes les lettres du nom ainsi phonétisé doivent être prononcées et classées dans l'ordre alphabétique ordinaire.

Ainsi : *Bai*, qui représente la phonétisation de BAILLY, sera lu et classé *Ba-i* et non *Bé*; de même pour BRUJER, PAIN, etc., qui sont la phonétisation de *Brujère*, *Payen*, etc., se liront *Bruj-ère* et non *Bruj-é*, *Pa-in* et non *Pin*, etc.

Ce *Dictionnaire* a été formé avec un annuaire Didot-Bottin (*Paris-Mondain*) ; mais il n'a pas la prétention d'être absolument complet ; néanmoins il sera facile de combler les lacunes qui peuvent y exister en procédant par comparaison ou par assimilation soit pour le radical, soit pour la terminaison du nom dont on s'occupe, lorsqu'on ne l'y aura pas rencontré.

Nous y avons intercalé tous les groupes de noms similaires que la pratique journalière amenait à confondre, mais que l'application de nos règles aurait laissés néanmoins dispersés. Ces exceptions se justifient amplement d'elles-mêmes : on comprend, en effet, combien il est indispensable de réunir des noms aussi aisément confondables dans leur prononciation que : Hardhuin et Ardein, Cavelier et Cavalier, Clercq et Clerc, Dumontel et Dumonteil, Winderstein et Wintrestin, etc., etc.

Pour éviter l'inconvénient qui résulterait de deux modes de classement, les règles qui suivent ont été étendues aux prénoms, bien que leur orthographe ne soulève généralement aucun doute.

B. — EXPOSÉ DES RÈGLES

*en usage au Service de l'Identité judiciaire de la Préfecture de Police
pour la classification phonétique des noms propres.*

CHAPITRE PREMIER

Principes fondamentaux.

Voici l'exposé très sommaire des règles générales de notre méthode. Nous reviendrons en détail sur chacune d'elles au fur et à mesure que nous traiterons de chaque consonne et de chaque voyelle en particulier.

Ces règles ont pour but d'amener la fusion, dans le répertoire alphabétique, de tous les noms propres qui se prononcent de même, ou d'une façon analogue.

Ainsi, tous les groupements de lettres produisant le même son doivent être classés ensemble dans l'ordre alphabétique, en leur attribuant PAR LA PENSÉE une orthographe identique, aussi simple que possible et établie de façon à écarter les divergences orthographiques.

Par exemple : AYRO, ERRAULT, ÉRAUX, HÉRO, HEYRHO, etc.... seront classés comme s'ils avaient été tous orthographiés *Ero*.

Peu importent les bizarreries auxquelles on arrive par l'application rigoureuse de ces règles. Pratiquement, la classification comme la recherche sont d'autant plus rapidement exécutées que le *mot phonétique* a été plus réduit. Le but visé c'était d'établir une réglementation que l'on pût appliquer dans tous les cas, sans autre exception que celles qui seront expressément mentionnées.

I. — Les lettres doubles ne comptent que pour une.

Exemple : MONNIN = *Monin* ;

BRASSEUR = *Braseur*.

Exception doit être faite pour *LL* mouillées, qui sont supprimées (voir règle 23) et les sons *ann'*, *enn'*, *inn'* *onn'* et *unn'* (voir règle 11).

II. — Il n'est tenu aucun compte, dans l'ordre de la classification, des lettres **muettes** non articulées.

Exemple : DUHAMEL = *Duamel* ;

MONTFORT = *Monfor* ;

RENARD = *Renar*.

III. — Les lettres *Q, W, X, Y, Z*, sont remplacées par leurs équivalentes respectives *K, V, KS, I, S* (voir les règles spéciales à chacune d'elles).

Quant à la lettre *C*, elle est changée en *K* ou en *S* suivant le son dur ou doux qu'elle prend dans la prononciation.

Exemple : MACÉ = *Masé* ;

CABON = *Kabon*.

Pour l'assemblage *Ch*, voir les règles 2, 6 et 15.

IV. — Dans les cas susceptibles de plusieurs interprétations, comme dans les noms d'origine étrangère, par exemple, il est recommandé aux débutants de souligner les lettres sonnantes, au sujet desquelles un doute pourrait s'élever, et de mettre, au contraire, entre parenthèses celles qui doivent être considérées comme supprimées pour la classification.

Exemple : MATTER serait noté : *Mater* et classé avec le son *Matère* ;

MILLARD serait noté : *Mi(II)ar(d)* et classé à *Miar*.

Notre classification étant basée sur le phonétisme, il pourra arriver qu'un nom d'origine étrangère, terminé par *er*, soit classé dans deux branches différentes, selon qu'il aura été lu avec une prononciation française ou avec une prononciation étrangère.

Ainsi : BUCHER pourra être classé à *Buché* ou à *Bucher* ;

KRIJER — *Krijé* ou à *Krijer* ;

MURJER — *Murjé* ou à *Murjer*.

Aussi est-il instamment recommandé dans les cas analogues de procéder, à une double investigation avant de répondre par *Inconnu*, en cas de recherches infructueuses.

V. — Si la coupe d'une syllabe peut se faire indifféremment à deux places différentes, on devra choisir comme base de classement la prononciation qui altérera le moins l'orthographe.

Ainsi, GRAIANA sera mieux classé à *Gra-i-ana* qu'à *Grai-ana*, qui en phonétique deviendrait : *Gre-ana*.

VI. — Quand les prescriptions péremptoires d'une ou plusieurs des règles spéciales énoncées ci-après amèneront la fusion de deux noms com-

muns, comme *Batelier* et *Batier* par exemple (voir règle 23), d'articulation suffisamment distincte pour ne pouvoir être facilement confondus, on devra les grouper dans le classement phonétique. Néanmoins, si la fréquence de l'un ou plusieurs de ces noms ainsi réunis presque abusivement, était telle que le paquet en devint trop volumineux pour être feuilleté rapidement, on pourrait ultérieurement les séparer en autant de sous-divisions qu'il y aurait d'articulations nettement différentes, chacun de ces nouveaux paquets étant séparé de ses *similaires* par des fiches munies d'un index, avec inscription indicative.

VII. — Les règles ne visent que les cas les plus fréquents. Inutile de dire qu'elles ne doivent être appliquées qu'avec discernement.

Ainsi, nous disons plus loin que *B* reste *B*, que *P* reste *P*, que *R* reste *R*, etc.; mais ces lettres seront souvent muettes, comme dans *COLOMB*, *DESCHAMPS*, *FLÉCHIER*, etc., qui se classeront comme ils se prononcent : *Kolon*, *Dechan*, *Flechié*, etc.

VIII. — De même lorsque deux noms présentent des analogies non prévues par les règles, mais telles néanmoins que l'un pourrait être confondu facilement avec l'autre, il sera toujours préférable de les fusionner à la condition qu'une *fiche de renvoi à bordure noire*, classée à la place réglementaire du nom déplacé, indique la marche à suivre pour le retrouver.

Exemple : *Saulnier* sera utilement réuni avec *Saunier*, pourvu qu'une fiche unique classée phonétiquement à « Solnié » porte en vedette la mention : « Saulnier, classer à Sonié ».

On réunira de même les *Smitts* avec les *Schmit*, les *Guinard* avec les *Guiniard*, les *Bloc*, *Bloch* avec les *Block*, etc. . .

En général, les noms propres étrangers, dont il existe une forme francisée voisine, doivent être réunis en un article unique classé à la forme française. (Voir le tableau des groupements exceptionnels annexé immédiatement après cette notice.)

IX. — En dehors de l'application de toute espèce de règle, les cas fréquents attireront à eux les cas exceptionnels.

Ainsi : *Lefebvre* se confondrait avec *Lefèvre*, *Lelièvre* avec *Lelièvre*, *Maisonneuve* avec *Maisonneuve*, *Lenepveu* avec *Leneveu*, *Viefville* avec *Viéville*, etc., etc.

De même, une fiche au nom de *BACHOLLERIE* (*Bacholri*) serait sans inconvénient classée avec les *BACHELLERIE* (*Bachelri*) (voir règle 21 § 4) qui est un nom assez commun.

En effet, si nous supposons que l'articulation *Bacholri* soit exacte et qu'elle revienne un jour telle quelle en vérification, elle rappellera immédiatement à la mémoire la dénomination plus usuelle de *Bachelri*.

Si, au contraire, la forme anormale est le résultat d'une faute, il est peu probable que ce *lapsus* se reproduise jamais exactement sous la même figure.

En conséquence, une fiche unique sera retrouvée plus sûrement à *Bachelri* qu'à *Bacholri*. La sécurité absolue ne sera assurée qu'au moyen d'une fiche de renvoi réciproque.

X. — Un nom est-il supposé mal écrit et par suite égaré dans le répertoire où l'on a lieu de croire qu'il existe déjà, on emploiera utilement la méthode suivante qui est une généralisation de la façon de procéder dont nous venons de parler.

Si le nom commence par une consonne, on remplace la première voyelle qui la suit par l'une des quatre autres successivement.

Ainsi *Lavarey* sera d'abord recherché à *Levaré*, puis à *Livaré*, *Loaré*, etc.; de même : *Gaudailler* à *Goudaïé*, etc.

En cas d'insuccès avec la première syllabe, on opérera une permutation analogue avec la seconde, puis avec la troisième.

Si le nom commence par une voyelle, on la fait permuter avec chacune des autres à tour de rôle.

Exemple : *Abel* sera transformé d'abord en *Ebel*, puis en *Ibel*, en *Obel*, etc.; *Ablain* en *Ublin*, etc.

On procèdera de même pour les consonnes en remplaçant celles qu'on voit dans le nom recherché par celles qui paraissent pouvoir être le plus facilement confondues avec elles, selon que l'origine du renseignement reçu est *verbale* ou *manuscrite*.

En effet, on sait qu'il est impossible de distinguer dans l'écriture *Æ* de *Œ*, dont le classement phonétique est cependant très différent, car *Æ* se classe *A* tandis que *Œ* fait *OI* (voir règles 27 et 28). Il sera donc utile, en pareil cas, d'effectuer une double investigation.

Ainsi, *LÆMMER* et *LŒMMER* manuscrits devront être recherchés chacun à *Lamer* et à *Loïmer* successivement.

XI. — Les noms précédés de la syllabe *de*, mais écrits en deux mots, doivent être classés au nom propre sans *de* et recherchés :

1° Au nom propre sans particule ;

2° A la particule fusionnée en un seul mot avec le nom.

Les particules *du*, *de la*, *des* sont toujours fusionnées avec le nom.

Devant une voyelle ou une *H* muette, l'*E* de la particule s'élide et fait place à une apostrophe ; le *D* se classe alors, sans tenir compte

de cette apostrophe et comme s'il faisait partie intégrante de la syllabe initiale.

Exemple : D'ARAMON = *Daramon* ;
D'HURBAL = *Durbal*.

Néanmoins, il sera profitable de procéder à une deuxième recherche en faisant abstraction du *d'* qui peut avoir été omis intentionnellement ou non.

XII. — Les noms bretons : LE YAOUEN, LE YAUDEC, LE YERARICE, etc., se rechercheront (lorsqu'ils ne seront pas réunis) à *L* et à *I*.

Dans les noms de même origine, lorsque le *K* est suivi d'un trait, dit *K barré*, on supprime ce trait et on ajoute *er* à sa place, à la suite du *K*.

Exemple : K/BIRIOU = *Kerbiriou* ;
K/GALL = *Kergal* ;
K/MABON = *Kermabon* ;
K/YVEL = *Kerivel*.

XIII. — Les noms composés se classent au premier nom seulement et aux prénoms ensuite.

Exemple : DUPUY-VOISEL, Désiré = *Dupui, Desiré*.

On fait exception pour les noms étrangers précédés de *Van*, *Van dan*, *Van de*, *Van den*, *Van der* et de *Von*, pour les noms arabes, chinois et ceux précédés de *Saint* ; on les considère comme ne formant qu'un seul mot.

Exemple : VAN-VEYDEVELDE = *Vanvdveld* ;
VAN DAN BERCH = *Vandanberch* ;
VAN DE PUTTE = *Vandput* ;
VAN DEN BRAND = *Vandanbran* ;
VAN DER DONCK = *Vanderdonk* ;
VON KOHLER = *Vonkoler* ;
FERHALA AHMED = *Feralamé* ;
OU TSONG LIEN = *Outsonglin* ;
SAINT-AMAND = *Sintaman* ;
SAINT-BRIS = *Sinbri*.

On fait aussi abstraction du mot *bey* écrit séparément.

(Pourtant pour les recherches, il est indispensable de vérifier d'abord au nom simple, puis ensuite au nom fusionné.)

Exemple : ÉPHRAYM-BEY sera d'abord recherché à *Efracim*, puis à *Efracimbé* ;
DUPUY-VOISEL, à *Dupui*, ensuite à *Dupuivoisel*.

CHAPITRE II

Règles spéciales aux consonnes.

1) **B.** — Le *B* reste *B*, quand il est articulé.

2) **C.** — Le *C* doux se classe à l'*S*, ainsi que le *Ç* (avec cédille).

Exemple : PONCÉ = *Ponsé*;

CIANCIONI = *Siansioni*;

LUÇAY = *Lusé*.

Le *C* dur se classe au *K*.

Exemple : CAVENTOU = *Kavantou* ;

CHERNOWICZ = *Chernovik*. (Voir règle 15.)

Pourtant les noms comportant la syllabe *con* devront être recherchés avec et sans cédille.

Exemple : VINCON, qui se classe *Vinkon*, sera recherché à VINÇON = *Vinson* et inversement ; de même pour FAUCCONNIER, MARCCONNET, etc., etc.

Le *Ch* se classe comme il est écrit et a le son chuintant :

Exemple : BACHIMONT = *Bachimon* ;

CHEVREUL = *Chevreul*.

(Voir, règle 15, le § de l'*S* précédant le *Ch*).

Il se classe au *K* lorsqu'il est final et que, non précédé de la lettre *S*, il est suivi des liquides *L* ou *R*, sauf dans la finale *itch*.

Exemple : BENAZECH = *Benasek* ;

CHLOÉ = *Kloi* (voir règle 28) ;

CHRICHEN = *Krichan* ;

tandis que SCHLUMBERG = *Chlunberg*.

GEORGEWITCH = *Jorjvitch*.

3) **D.** — Le *D* se supprime quand il ne sonne pas, et notamment à la fin du nom.

Exemple : BIED = *Bié* ;

GOUNOD = *Gouno*.

(Voir règle 35 aux *Remarques sur les finales*.)

Remarque : Souvent le *D* final précédé d'une consonne joue le rôle de l'*E* muet et fait sonner la consonne.

Exemple : JIMIERD se prononce comme s'il était écrit *Jimière* et se classe en conséquence *Jimier*.

4) **F**. — L'*F* reste *F*, et sert aussi à représenter le *Ph*.

5) **G**. — Le *G* reste *G* quand il a le son dur.

Exemple : GABRIAC = *Gabriak*;

LAGARD = *Lagar*.

Quand il a le son doux, il se place au *J*.

Exemple : GIRARD = *Jirar*.

Remarque : A la suite du *G* dur, la voyelle *U*, devenue inutile, est supprimée, lorsqu'elle ne précède pas une consonne.

Exemple : GUITRY = *Gitri*;

GUÉRIN = *Gerin*;

tandis que GUDONI = *Gudoni*.

Le *G* suivi d'un *H* et d'une voyelle sonne dur et se classe au *G* simple, sans tenir compte de l'*H*.

Exemple : GHÉRARD = *Gerar*;

GHELGUIERD = *Gelgier*.

Le *G* suivi d'un *N* tombe et l'on intercale un *I* à la suite de l'*N*, excepté lorsque l'*N* est lui-même suivi d'un *E* muet, auquel cas le seul changement introduit est la suppression de l'*E* muet. (Voir chapitre III, règle 21.)

Exemple : CHEVIGNY = *Chevini*;

MAGNY = *Mani*;

COGNARD = *Koniar*;

PAGNÉ = *Panié*;

tandis que COGNE = *Kogn*;

MAGNEVAL = *Magnval*.

6) **H**. — L'*H* se supprime toujours (excepté lorsque, précédé d'un *C* ou de *Sc*, il détermine le chuintement de ces lettres).

Exemple : HERBIN = *Erbin*;

GRÉHAND = *Grean*;

tandis que CHERVIN = *Chervin*;

SCHMOLL = *Chmol*.

Remarque : L'H final, comme le D, amène souvent la prononciation de la consonne immédiatement précédente qui, autrement, serait restée muette.

Exemple : GOUTH = *Gout*, tandis que GOUT = *Gou*.

7) J. — Le J reste J.

8) K. — Le K se classe au K, où il se confond avec le Q et le C dur.

9) L. — L'L reste L ou se supprime (voir au chapitre des voyelles la règle 23 des LL mouillées et de l'L suivie ou précédée de la lettre I et les *Remarques sur les finales*).

10) M. — L'M reste M quand il sonne : *amm'*, *emm'*, *imm'*, *omm'*, *umm'*.

Exemple : AMLOT = *Amlo*;

EYMARD = *Emar*;

IMCOURT = *Imkour*.

BONHOMME = *Bonom*;

MUMM = *Mum*.

Quand il prend le son nasal, notamment devant un B ou un P, il se classe à l'N.

Exemple : LAMBERT = *Lanber*;

BOMPARD = *Bonpar*.

11) N. — L'N reste N.

On est amené à le doubler (par exception à la règle générale qui supprime toutes les lettres doubles), pour empêcher la confusion, dans la classification, des sons nasaux *an*, *in*, *on*, *un*, avec les sons *ane* ou *anne*, *ine* ou *inne*, *one* ou *onne*, *une* ou *unne*, après la suppression de l'E muet prescrite (voir règle 21).

Exemple : JEANNE = *Jann* et non *Jan*, qui resterait confondu avec le son masculin JEAN = *Jan*;

de même HERMANN = *Ermann* et non *Erman*;

LAMARTINE = *Lamartinn* et non *Lamartin*;

BRAGELONNE = *Brajlonn* et non *Brajlon*;

BRUNE = *Brunn* et non *Brun*.

C'est par assimilation à l'exception ci-dessus que la lettre N est doublée après la suppression de l'E muet pour les cas analogues.

Exemple : JENNETON = *Jennnton*;

JEANNEQUIN = *Jannkin*.

Se rappeler que dans les mauvaises écritures l'N peut se transformer en U et inversement.

12) P. — Le *P* reste *P*.

Quand il ne sonne pas, il se supprime.

Exemple : DESCHAMP = *Dechan*;
tandis que TEMPRADE = *Tanprad*.

Le *Ph* se classe à l'*F*.

Exemple : DELPHINI = *Delfini*.

13) Q. — Le *Q* se classe au *K* et l'*U*, dont il est toujours suivi, se supprime lorsqu'il n'est ni final, ni suivi d'une consonne.

Exemple : QUESNAY = *Kené*;
QUINEMONT = *Kinnmon*;
tandis que QUQU = *Kuku*;
QUVERON = *Kuvron*.

14) R. — L'*R* reste *R*, excepté dans la finale *ier* qui équivaut à *ié*.

15) S. — L'*S* dur et l'*S* doux se classent ensemble; cette lettre sert aussi à représenter le *Z*.

Exemple : POUSSIN = *Pousin*;
VOISIN = *Voisin*.

L'*S* se supprime à la fin d'une syllabe, même initiale, ou, lorsqu'il est possible, par une syllabisation arbitraire, de le faire passer à la fin d'une syllabe.

Exemple : BESNIER = *Benié*;
HINSTIN = *Intin*;
JOHNSTON = *Jonnnton*.

L'*S* final, surtout dans les noms étrangers, joue souvent, comme le *D* et l'*H*, le rôle de l'*E* au point de vue de la conservation de la consonne.

Exemple : BOGARTS = *Bogart*.

L'*S* placé devant le *Ch* chuintant ne compte pas.

Exemple : SCHLOSS = *Chlo*;
SCHWAB = *Chvab*.

16) T. — Le *T* reste *T* quand il a le son du *T*.

Exemple : BOTTANTUIT = *Botantui*.

Quand il sonne *S*, il se classe à cette lettre.

Exemple : GRATION = *Grasion*;
MARTIAL = *Marsial*.

La finale *et* se classe à l'*É*.

Exemple : BARBET = *Barbé*;
CHENET = *Chené*;

tandis que la finale *ette* devient *et*.

Exemple : AMETTE = *Amet*;
HERBETTE = *Erbet*.

(Voir plus loin les *Remarques sur les finales*.)

17) **V, W.** — Le *V* et le *W* restent *V* et se classent ensemble.

18) **X.** — Au commencement ou dans le corps d'un nom l'*X* se classe *Ks*, à moins qu'il ne soit suivi d'un *E* muet ou d'une consonne, car alors il doit se classer *K* par application de la règle 21, relative à la suppression du son *Se*. Pourtant dans la syllabe *eux*, il tombe toujours.

Exemple : XAVIER = *Ksavié*;
XÉLOT = *Kselo*;
BRIXY = *Briksi*.
MAXENCE = *Maksan*;

tandis que : LAXENAIRE = *Lakner*;
TEYXEREAU = *Tekro*;
SEXTIER = *Sektié*;
LEXCELLENT = *Leklan*;

et que : DEUTROUX = *Deutrou*;
VIEUXMAIRE = *Vieumer*;
VIEUXTEMPS = *Vieutan*.

Mais l'*X* final se supprime toujours.

Exemple : PRAX = *Pra*;
CHAIX = *Ché*;
CHAUMEIX = *Chomé*;
FELIX = *Fei*;
ROUX = *Rou*.

Cette lettre équivalant donc à l'accent aigu, pour le son *E* à la fin des noms.

(Voir plus loin les *Remarques sur les finales*.)

19) **Z.** — Le *Z* se classe à l'*S*.

Exemple : ZACCONE = *Sakonn*;
BOUZANQUET = *Bousanké*.

(Voir, règle 15, le § de l'*S* final et plus loin les *Remarques sur les finales*.)

CHAPITRE III

Règles spéciales aux voyelles.

20) **A.** — Le son nasal *an*, *en* et *am*, *em* devant un *B* ou un *P*, se classe toujours à l'*A*.

Exemple : GRANDJEAN = *Granjan* ;

DENTU = *Dantu* ;

CHAMPLouis = *Chanloui* ;

EMBRUN = *Anbrun*.

Mais conformément à notre principe de suivre avant tout la prononciation, BENJAMIN se classe *Benjamin* et non *Banjamin*.

21) **E.** — L'*E*, qu'il soit muet ou accentué, se supprime

Exemple : ALGUEVIVE = *Algviv* ;

BOUSSEMARD = *Boumar* ;

MARÉCHAL = *Marchal* ;

Il résulte de cette règle, combinée avec celles relatives à la lettre *S*, que le son « se » non initial tombe toujours ; il en sera de même du son « sé », quelle que soit son orthographe, lorsqu'il n'est ni initial, ni final, comme on le verra dans les règles suivantes.

Exemple : LOUISE = *Loui*, qui se classe avec le nom masculin

Louis ;

LAUSSEDAT = *Loda*.

La suppression de l'*E* après un *N* amène généralement le doublement de cette dernière lettre pour ne pas établir de confusion dans la classification des sons nasaux. (Voir règle 11. Voir également le chapitre des diphtongues.)

La règle de la suppression de tous les *E* muets d'un nom en rend parfois la prononciation difficile ou même absolument impossible.

En pareil cas, le chercheur est admis à rétablir *verbalement*, en les faisant sonner aussi peu que possible, un ou plusieurs des *E* muets supprimés, en veillant néanmoins avec soin à ne pas les faire intervenir dans la classification.

Néanmoins, la lettre **E** doit être maintenue :

1° Lorsqu'elle fait partie de la syllabe initiale.

Exemple : PETIT = *Peti*.

KERESTEDJE = *Kertdj*.

La règle de l'intangibilité de la syllabe initiale appliquée sans exception a l'inconvénient de séparer des noms aisément confondables, comme : *Belin* et *Blin*, *Belot* et *Blot*, *Pelet* et *Plet*, etc.

Aussi, tout nom commençant par une consonne immédiatement suivie soit des liquides *L* ou *R*, soit des lettres *EL* suivies elles-mêmes d'une voyelle, doit-il être l'objet d'une recherche double.

Dans le premier cas, la recherche double se fera en intercalant un *E* entre l'initiale et la liquide.

Ex. : *Blanc* sera recherché aussi comme s'il était écrit *Belan*;

<i>Blet</i>	—	—	—	<i>Belet</i> ;
-------------	---	---	---	----------------

<i>Bleze</i>	—	—	—	<i>Belèze</i> ;
--------------	---	---	---	-----------------

<i>Plasson</i>	—	—	—	<i>Pelasson</i> ;
----------------	---	---	---	-------------------

<i>Ploux</i>	—	—	—	<i>Peloux</i> ;
--------------	---	---	---	-----------------

<i>Brat</i>	—	—	—	<i>Berat</i> ;
-------------	---	---	---	----------------

<i>Frise</i>	—	—	—	<i>Ferise</i> ;
--------------	---	---	---	-----------------

<i>Prat</i>	—	—	—	<i>Perat</i> , etc.
-------------	---	---	---	---------------------

Dans le second cas, on supprimera l'*E* qui suit la consonne initiale

Ex. : *Belandy* sera recherché aussi comme s'il était écrit *Blandy*;

<i>Bellanger</i>	—	—	—	<i>Blanger</i> ;
------------------	---	---	---	------------------

<i>Beranger</i>	—	—	—	<i>Branger</i> ;
-----------------	---	---	---	------------------

<i>Fery</i>	—	—	—	<i>Fry</i> ;
-------------	---	---	---	--------------

<i>Perin</i>	—	—	—	<i>Prin</i> , etc.
--------------	---	---	---	--------------------

2° Elle est encore maintenue lorsqu'elle forme les sons *emm*, *enn*, et *eu*.

Exemple : CHEREMTEW = *Cheremtev*;

WIAZEMSKI = *Viasemki*;

LE SENÉCHAL = *Lesennchal*;

DELEURANCE = *Deleuran*.

3° De même lorsqu'elle est à la fois accentuée et finale, ou qu'elle est constitutive d'une syllabe finale.

Exemple : DELAUNÉ = *Deloné*;

BONIEC = *Boniek*;

FROMENTEL = *Fromantel*.

4° Enfin lorsque, suivie des lettres *L* ou *R*, elle constitue ou peut être amenée à constituer une *syllabe liquide* telle que : *bel, ber, del, der, kel, ker*, etc...

Par définition, en phonétisme, nous appelons *syllabes liquides*, la combinaison *el* ou *er* immédiatement précédée et suivie d'une consonne quelconque.

Exemple : DEBELMAS = *Debelma* ;
ROBERTY = *Roberti* ;
MADELMONT = *Madelmon* ;
LEDERLÉ = *Lederlé* ;
LEKELNERT = *Lekelner* ;
MAQUERLOT = *Makerlo*.

Ainsi, on qualifiera de *liquide* la syllabe *ber* dans *Aubertin*, en raison du *t* qui suit et non dans *Auberin* où la syllabe peut être isolée avant la prononciation de la lettre *r* ; (*O-be-rin*).

Exemple : AUBERTIN = *Obertin* ;
AU-BE-RIN = *Obrin*. (1)

L'*E* reste également lorsqu'il fait partie d'une syllabe *liquide* formée artificiellement par la suppression (suivant la règle générale) de l'*E* muet qui suit la consonne *L* ou *R*.

Exemple : LEQUELLENEC = *Lekelnek* ;
BACHELLERIE = *Bachelri* ;
BARTHÉLEMY = *Bartelmi*.

Tout nom orthographié avec un *E* final muet doit être également recherché comme s'il était écrit avec un *É* accentué.

22) I. — L'*I* double se supprime, conformément à la règle générale.

Exemple : BIENVENU = *Binvnu* ;
VILLIERS = *Vié*.

(Voir plus loin la règle 23 des *LL* mouillées.)

Par contre, on intercale un *I* après la chute du *G* dans les syllabes *gna, gneu, gno, gnou, gnu*, qui deviennent : *nia, niéu, nio, niou, niu*. (Voir la règle 5.)

(1) Remarque : La consonne initiale est indispensable à la constitution de la syllabe *liquide*. Ainsi, les juxtapositions *el, er*, ne deviennent *liquides* que lorsqu'elles sont en outre précédées d'un *b, c, d, f*, etc.

L'*Ī* (avec tréma) s'articule et se classe; de plus, il sera souvent utile de supposer, pour la recherche, que le tréma sur l'*i* a pu être omis antérieurement. (Voir les *Remarques sur les finales*, § 1.)

23) IL, LI, LL (mouillées ou non). -- a) L'articulation *il* amène toujours la chute de l'*L* dans la classification.

Exemple : GILLARD, GILLIARD, GILIAR = *Jiar* ;
GENTIL, GENTILLE = *Janti* ;
GILBERT = *Jiber* ;
CHANTILLY = *Chanti* ;
GUILLERMÉ = *Girmé*.

b) Il en est de même pour l'articulation *li* lorsqu'elle ne fait pas partie de la syllabe initiale et qu'elle est précédée ou suivie d'une voyelle.

Exemple : BALIGEON = *Baijon* ;
IZELY = *I* ;
DHARBLIET = *Darbié* ;
PARLIER = *Parié* ;
PHILIPPE = *Fip* ;

tandis que : CLION = *Klion* et non *Kion* ;
BERTLY = *Bertli* ;
GOTTLIEBER = *Gotliber* ;
RODLISBURG = *Rodliburg* ;
SANTELLINI = *Santlini*.

Mais le son *lin* n'est pas assimilable au son *li*.

Exemple : ALIN = *Alin* ;
VALIN = *Valin* ;

excepté lorsqu'il est lui-même précédé d'un *I*, car dans ce cas, il rentre dans la règle b) ci-dessus.

Exemple : VILAIN = *Vin* ;
GHISLAIN = *Gin* ;
DILLINGER = *Dinjer*.

24) O. — L'*O* reste *O*. Cette lettre sert également à exprimer les assemblages *au*, *eau*, *ault*, *aud*, etc.

25) U. — L'*U* reste *U* ; il se supprime après les lettres *G* et *Q* (voir les règles 5 et 13) et dans la syllabe initiale ou non *vui* ou *wui* qui se classe *vi*.

Exemple : GUIBERT = *Giber* ;
QUÉMENER = *Kemner* ;
VUILHERM = *Vierm* ;
WUILLAUME = *Viom*.

Il se supprime également dans l'adjectif qualificatif *Buon*, placé au commencement de certains noms d'origine latine.

Exemple : BUONAPARTE = *Bonapart* ;
BUONEORE = *Bonor* ;
BUONINSEgni = *Bonini* ;
BUONOMO = *Bonomo* ;
BUONSANTO = *Bonsanto*.

L'Ü (avec tréma) est assimilé à l'U simple.

Exemple : BRÜN = *Brun* ;
ECHAGÜE = *Echag* ;
GRÜN WALDT = *Grunval* (v. *Remarques sur les finales*) ;
SALÜN = *Salun*.

26) Y. — L'Y est assimilé à l'I. (Voir la règle 23 des LL mouillées.)

CHAPITRE IV

Règles spéciales aux diphtongues.

27) L'assemblage de deux voyelles forme soit une diphtongue, soit un *hiatus*. Les seuls cas qui soulèvent des anomalies de classification sont :

Æ, qui se classe à l'*A*.

Exemple : *Æ*NDERSON = *Anderson*;

HÆGELIN = *Ajlin*;

SCHÆFFER = *Chafer*.

(*Chaffert* et *Cheffer*, *Schaeffer* et *Schæffer* seront utilement réunis à *Chafer* au moyen d'une fiche de renvoi. (Voir § X des principes fondamentaux.)

28) Les juxtapositions du son *O* avec l'une des trois autres voyelles *A*, *E*, *I* et celles du son *OU* avec les seules voyelles *A* et *E*, se classent à *OI*.

Ainsi : *OA*, *AUA*, *Æ*, *AUE*, *OI*, *AUI*, *OUA*, *OUE*, cette dernière non finale, *etc.*, font : *OI*.

Exemple : *ROHAN* = *Roin*;

RÆDERER = *Roidrer*;

POIDATZ = *Poidat*;

COUESPEL = *Koipel*;

COUANON = *Koinon*;

AUER = *Oir*.

Mais la diphtongue *OU* suivie de la voyelle *I* reste *OUI*.

Exemple : *BELOUINO* = *Belouino*;

HOULIER = *Ouié*;

sauf lorsqu'elle est constitutive de l'articulation nasale *ouin* qui se confond avec *oin* et se classe de même.

Exemple : *BOUILLIN* = *Boin*;

GONDOUINCOURT = *Gondoincour*;

HARDOUIN = *Ardoïn*.

29) La diphtongue *Œ* suivie de *U* se change en *E*.

Exemple : CŒURDEVEY = *Keurdvé*;

SŒUR = *Seur*.

30) Quant aux articulations *AO*, *AOÛ*, *IO*, *IOU*, etc., elles se classent telles quelles.

31) Conformément à la règle générale qui supprime les lettres en double, *O* et *OU* répétés se suppriment, car il y a répétition immédiate de la même lettre ou du même son.

Exemple : VANDOOREN = *Vandoran*;

BOUHOURE = *Bour*;

tandis que POUOL reste *Pouol*.

Les mots d'origine allemande orthographiés *Œ* se classent donc *OI*, mais on sera amené à les rechercher soit à l'*O* simple soit à *EU* qui est leur prononciation allemande régulière ou de fondre ces deux sons, pour chaque nom étranger en particulier, au moyen de fiches de renvoi. (Voir règle 29.)

CHAPITRE V

Remarques diverses sur les finales.

32) Les finales *ar, aix, ay, aye, ayes, ays, ed, eix, est, et, etz, ex, eye*, se classent à *E*.

Exemple : NICOLAÏ = *Nikolé*;

DESAIX = *Desé*;

DELAY { = *Delé*;

DELHAYES }

GASTBLEU = *Gatblé*;

BOUDOULEIX = *Boudoulé*;

ERNEST = *Erné*;

FOREST = *Foré*;

MAREST = *Maré*;

BONNET = *Boné*;

STEINMETZ = *Stinmé*;

CASTEX = *Katé*;

DELEYE = *Delé*.

Ne pas oublier que lorsque ces finales sont précédées de *O* ou de *OU*, elles entraînent la formation du son *oi* par application de la règle relative à la combinaison de *O* et de *OU* avec la voyelle *E*.

Exemple : MOUEIX = *Moi*;

RIHOUAY = *Rioi*;

THOUAYES = *Toi*.

Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette règle est confirmée par la pratique qui veut que, dans certaines localités, les consonnes terminales *st* ne sonnent pas quelle que soit la voyelle qui les précède.

Exemple : SAINT-WAAST, CHAROST, SAINT-JUST, etc., qui, sur les lieux mêmes, sont prononcés : *Sinva, Charo, Sinju, etc.*, respectivement.

33) La syllabe finale *ayer* équivaut à *éié* ; en faisant application de la règle relative à la suppression de l'*E*, il reste *ié*.

Exemple : MÉTAYER = *Metié*.

34) Les finales *en, end, ent, iend, ient*, se classent aux sons *an* et *ian*

Exemple : BOUDEHEN = *Boudan* ;

STEPHEN = *Stefan* ;

BEHREND = *Beran* ;

FROMENT = *Froman* ,

VIRIEND = *Virian* ;

SAURIENT = *Sorian*.

Mais la finale *ien* ou *iens* se classera au son *in*.

Exemple : BASTIEN = *Batin* ;

TERRIEN = *Terin* ;

DEMOLLIENS = *Demolin*.

35) Les consonnes finales *D, LD, LT, LX* se suppriment lorsqu'elles suivent le son *O* ou la diphtongue *OU*.

Exemple : CHABAUD = *Chabo* ;

FOUCAULD = *Fouko* ;

THIBAUT = *Tibo* ;

DELAVAUUX = *Delavo* ,

BAIOD = *Baio* ;

GOUNOD = *Gouno* ;

PUTHOD = *Puto* ;

BERTHOLD = *Berto* ;

BAILLOUD = *Baiou* ;

ARNOULD = *Arnou* ;

RENOULT = *Renou* ;

GROULX = *Grou* ;

LEROULX = *Lerou*.

36) Dans les noms français, le *G* final tombe fréquemment, notamment lorsqu'il est précédé de l'*N* nasal et dans le mot *bourg*.

Exemple : DELESTANG = *Deltan* ;

ESCURAING = *Ekurin* ;

BOURGOING = *Bourgoin* ;

TROPLONG = *Trolon* ;

DEREMBOURG = *Deranbourg* ;

tandis que le *G* final est maintenu dans les noms d'origine étrangère comme : *Sontag, Wiesneg, Sternberg, Ludwig, Shelling, Herzog, Astorg, Marug, Kenenburg, etc., etc.*

37) Les finales *DT* se suppriment lorsqu'elles sont précédées d'une consonne.

Exemple : GRÜN WALDT = *Grunwal*;

BEHRENDT = *Beran*;

BERNHARDT = *Bernar*;

BRANDT = *Bran*;

BURCKHARDT = *Burkar*;

ENGELHARDT = *Anjlar*.

Rappelons enfin que tout nom orthographié avec un *E* final muet doit être également recherché comme si l'*E* final était accentué.

ORDRE DES OPÉRATIONS PRESCRITES pour phonétiser un nom propre.

1° Supprimer les lettres doubles, exception faite pour l'*N* dans les sons *ann'*, *enn'*, *inn'*, *onn'*, *unn'*.

Exemple : DESVIELLESVILLES deviendra *Desvieilesviles*;

LELIÈVRE — *Lelievre*;

SESMAISONS — *Sesmaisons*;

BONNEVILLETTE — *Bonnevilete*.

2° Éliminer ensuite les lettres muettes et s'il y a lieu l'*S*.

Exemple : *Desvieilesviles* devient *Devieilvil*;

Lelievre — *Lelievr*;

Sesmaisons — *Semaison*;

Bonnevilete — *Bonnvilet*.

3° Diviser par la pensée (et si nécessaire par écrit) le nom résultant de ces deux précédentes modifications en syllabes orthographiées aussi simplement que possible, *mais sans changer la valeur phonétique des lettres qui subsistent*.

Exemple : *De* | *vieil* | *vil*;

Le | *li* | *evr*;

Se | *mé* | *son*;

Bonn | *vi* | *let*.

4° Enfin, faire l'application des règles spéciales à chacune de ces syllabes, en commençant toujours par la syllabe initiale, c'est-à-dire de gauche à droite.

Exemple : *De* | *vieil* | *vil* = *De* | *vi* | *vi* = *Devivi*;

Le | *li* | *evr* = *Le* | *i* | *evr* = *Leievr*;

Se | *mé* | *son* = *Se* | *m* | *son* = *Semson*;

Bonn | *vi* | *let* = *Bonn* | *vi* | *et* = *Bonnviet*.

TABLE DES NOMS PROPRES

dont le classement indiqué

dans les répertoires au moyen de fiches de renvoi

à bordure noire fait exception aux règles

Abaillard.	<i>Ablar.</i>	Caluet.	<i>Kalvé.</i>
Adelmar.	<i>Admar.</i>	Castagne.	<i>Katanié.</i>
Albarez.	<i>Alvaré.</i>	Cavelier.	<i>Kavaïé.</i>
Alessandri.	<i>Alksandri.</i>	Cavillier.	<i>Kavaïé.</i>
Andersen.	<i>Anderson.</i>	Champonnois.	<i>Champnoi.</i>
Archimbaud.	<i>Archanbo.</i>	Chimenez.	<i>Jimné.</i>
Ardhuin.	<i>Ardoin.</i>	Chmidt.	<i>Chmit.</i>
Armingaud.	<i>Armango.</i>	Chœffer.	<i>Chafer.</i>
Arnoul.	<i>Arnou.</i>	Chœller.	<i>Cheler.</i>
Audecœur.	<i>Okeur.</i>	Clercq.	<i>Kler.</i>
Autexier.	<i>Otsié.</i>	Coigniart.	<i>Koniar.</i>
Autheman.	<i>Otmann.</i>	Cointre.	<i>Koint.</i>
Autixier.	<i>Otisié.</i>	Couderc.	<i>Kouder.</i>
Bachmann.	<i>Bakmann.</i>	Cramer.	<i>Kremer.</i>
Bechmann.	<i>Bekmann.</i>	Crevoisier.	<i>Kravoisié.</i>
Bender.	<i>Binder.</i>	Cueilh.	<i>Keui.</i>
Berthelemy.	<i>Bartelmi.</i>	Dabladie.	<i>Dabadi.</i>
Berthomieux.	<i>Bartomieu.</i>	Damville.	<i>Danvi.</i>
Bodhuin.	<i>Bodoin.</i>	Debreuil.	<i>Dubreui.</i>
Bodhuin.	<i>Bodoin.</i>	Debrieu.	<i>Delrieu.</i>
Boudouin.	<i>Bodoin.</i>	Declercq.	<i>Dekler.</i>
Bourgois.	<i>Bourjoi.</i>	Decrocq.	<i>Dekro.</i>
Bradt.	<i>Bra.</i>	Degaeger.	<i>Dejajer.</i>
Brast.	<i>Bra.</i>	Degiovanni.	<i>Dejioani.</i>
Caignard.	<i>Koniar.</i>	Degracia.	<i>Degarsia.</i>

NOTA. — Pour l'interprétation des règles de classement, se reporter aux exemples du Manuel et non aux cas exceptionnels énumérés dans cette table.

Degraeve.	<i>Degrav.</i>	Haudecœur.	<i>Okeur.</i>
Dejouanni.	<i>Dejioani.</i>	Hautduccœur.	<i>Okeur.</i>
Delahaye.	<i>Delé.</i>	Hauteccœur.	<i>Okeur.</i>
Delalandre.	<i>Delaland.</i>	Henrich.	<i>Inrik.</i>
Delandre.	<i>Deland.</i>	Herman.	<i>Ermann.</i>
Delayen.	<i>Delin.</i>	Hertzog.	<i>Ersog.</i>
Delpeuch.	<i>Delpek.</i>	Ioung.	<i>Iung.</i>
Delpuech.	<i>Delpek.</i>	Jung.	<i>Iung.</i>
Desarbes.	<i>Dearb.</i>	Laforcade.	<i>Lafourkad.</i>
Desgardins.	<i>Dejardin.</i>	Lagueré.	<i>Laniré.</i>
Desmidts.	<i>Demit.</i>	Lasermes.	<i>Laerm.</i>
Desorties.	<i>Deorti.</i>	Lavielle.	<i>Lavi.</i>
Desuissard.	<i>Deuisar.</i>	Lavieuville.	<i>Lavici.</i>
Desurant.	<i>Deuran.</i>	Lecointre.	<i>Lekoint.</i>
Devillers.	<i>Devié.</i>	Lecrocq.	<i>Lekro.</i>
Doumerc.	<i>Domerg.</i>	Lefebvre.	<i>Lefevr.</i>
Doumergue.	<i>Domerg.</i>	Leguenne.	<i>Legan.</i>
Dreyfouss.	<i>Drefu.</i>	Lehman.	<i>Lemann.</i>
Ducrocq.	<i>Dukro.</i>	Lelièpvre.	<i>Leievr.</i>
Ducuing.	<i>Dukoin.</i>	Lemoigne.	<i>Lemoin.</i>
Dugardin.	<i>Dujardin.</i>	Lenepveu.	<i>Lennveu.</i>
Dumontel.	<i>Dumonti.</i>	Le Poittevin.	<i>Lepodvin.</i>
Dutertre.	<i>Dutert.</i>	Leprovost.	<i>Leprvo.</i>
Duteurtre.	<i>Dutert.</i>	Lesenecal.	<i>Lesennchal.</i>
Duthel.	<i>Duti.</i>	Letexier.	<i>Letsié.</i>
Echeberry.	<i>Etchvri.</i>	Liégard.	<i>Lijar.</i>
Echecopare.	<i>Etchkopar.</i>	Magdeleine.	<i>Madlenn.</i>
Echeverria.	<i>Etchvria.</i>	Magdelenat.	<i>Madelna.</i>
Echeverry.	<i>Etchvri.</i>	Magne.	<i>Manié.</i>
Erman.	<i>Ermann.</i>	Maguet.	<i>Manié.</i>
Esteban.	<i>Etvan.</i>	Mahomed.	<i>Moimé.</i>
Etcheberria.	<i>Etchvria.</i>	Mailher.	<i>Meier.</i>
Etcheberry.	<i>Etchvri.</i>	Maneuvrier.	<i>Manouvrié.</i>
Exposito.	<i>Eposito.</i>	Maunoury.	<i>Manouri.</i>
Fabvier.	<i>Favié.</i>	Mayer.	<i>Meier.</i>
Fabvre.	<i>Favr.</i>	Mayerofer.	<i>Meirofer.</i>
Febvre.	<i>Fevr.</i>	Meheult.	<i>Meu.</i>
Feihl.	<i>Fel.</i>	Meheust.	<i>Meu.</i>
Forcade.	<i>Fourkad.</i>	Mestdag.	<i>Medag.</i>
Ghyselen.	<i>Gin.</i>	Meunier.	<i>Menié.</i>
Giélen.	<i>Jin.</i>	Mongin.	<i>Moujin.</i>
Giudi.	<i>Gidi.</i>	Montels.	<i>Monti.</i>
Gonsalvez.	<i>Gonsalé.</i>	Mounier.	<i>Monié.</i>
Gracia.	<i>Garsia.</i>	Mounot.	<i>Mono.</i>
Grunenvald.	<i>Grunval.</i>	Nepveu.	<i>Neveu.</i>
Guignard.	<i>Ginar.</i>	Nepveur.	<i>Neveu.</i>
Guillen.	<i>Gin.</i>	Neuveu.	<i>Neveu.</i>
Guillon.	<i>Giou.</i>	Nogues.	<i>Nogé.</i>
Harduin.	<i>Ardoïn.</i>	Nounès.	<i>Nuné.</i>

Pascual.	<i>Pakal.</i>	Schroder.	<i>Chreder.</i>
Paulin.	<i>Poulin.</i>	Schröder.	<i>Chreder.</i>
Paulmier.	<i>Pomié.</i>	Schulze.	<i>Chult.</i>
Payan.	<i>Pain.</i>	Schutt.	<i>Chult.</i>
Peiffer.	<i>Pfefer.</i>	Second.	<i>Segon.</i>
Peuch.	<i>Pek.</i>	Senecail.	<i>Sennchal.</i>
Peureux.	<i>Pereu.</i>	Senecal.	<i>Sennchal.</i>
Peyen.	<i>Pain.</i>	Smith.	<i>Chmit.</i>
Pfeifer.	<i>Pfefer.</i>	Sonntag.	<i>Sontag.</i>
Piedfer.	<i>Pifer.</i>	Soubeyran.	<i>Soubiran.</i>
Poidevin.	<i>Podvin.</i>	Soutag.	<i>Sontag.</i>
Poitevin.	<i>Podvin.</i>	Tallandier.	<i>Taiandie.</i>
Potevin.	<i>Podvin.</i>	Texandier.	<i>Tesandié.</i>
Pouliguen.	<i>Pouikan.</i>	Texier.	<i>Tesié.</i>
Pouliguin.	<i>Pouikan.</i>	Thébaud.	<i>Tibo.</i>
Preudhomme.	<i>Prudom.</i>	Tixier.	<i>Tisié.</i>
Preuvost.	<i>Prevo.</i>	Tournadre.	<i>Tournad.</i>
Prévost.	<i>Prevo.</i>	Vagnair.	<i>Vanié.</i>
Prodhomme.	<i>Prudom.</i>	Wagner.	<i>Vanié.</i>
Prost.	<i>Pro.</i>	Watebled.	<i>Vadblé.</i>
Proust.	<i>Prou.</i>	Watreloos.	<i>Valerlo.</i>
Provost.	<i>Provo.</i>	Weingartner.	<i>Vingartner.</i>
Pruvost.	<i>Pruvo.</i>	Weingoertner.	<i>Vingartner.</i>
Puech.	<i>Pek.</i>	Weinguertner.	<i>Vingartner.</i>
Queillen.	<i>Kin.</i>	Venderstein.	<i>Vintertin.</i>
Queudeville.	<i>Kedvi.</i>	Venterstein.	<i>Vintertin.</i>
Railler.	<i>Reié.</i>	Vicens.	<i>Vinsan.</i>
Rayer.	<i>Reié.</i>	Vicente.	<i>Vinsan.</i>
Rincheval.	<i>Rinjval.</i>	Vieuville.	<i>Vivi.</i>
Rodrigues.	<i>Rodrigé.</i>	Vilhelm.	<i>Viem.</i>
Roubenstein.	<i>Rubintin.</i>	Villers.	<i>Vié.</i>
Roubinstein.	<i>Rubintin.</i>	Vinderstein.	<i>Vintertin.</i>
Rubenstein.	<i>Rubintin.</i>	Vinterstan.	<i>Vintertin.</i>
Scheffer.	<i>Schafer.</i>	Vintrestein.	<i>Vintertin.</i>
Schmidts.	<i>Chmit.</i>	Wintristein.	<i>Vintertin.</i>
Schoeller.	<i>Cheler.</i>	Woingartner.	<i>Vingartner.</i>
Scholer.	<i>Cheler.</i>	Ximenès.	<i>Jimné.</i>
Schoultze.	<i>Chult.</i>	Yong.	<i>Iung.</i>
Schoumacher.	<i>Chumacher.</i>	Young.	<i>Iung.</i>
Schoumacker.	<i>Chumacher.</i>		